

Saint-Julien, le 7 octobre 2018

Objet : Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Saint-Julien-en-Genevois

Monsieur le Maire,

Nous vous écrivons aujourd'hui, pour tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Nous vous avons écrit plusieurs courriers, lors des conseils d'école nous avons exprimé clairement à votre adjoint en charge du scolaire les raisons de notre demande, sollicité des entrevues avec vous qui ont toutes été refusées, nous avons porté en mairie le 28 juin dernier une pétition avec 607 signatures pour vous prouver l'importance de notre démarche.

Aujourd'hui, par cette lettre ouverte, nous nous adressons à vous au nom de tous les représentants des parents d'élèves FCPE des trois écoles publiques de Saint-Julien. Nous réitérons notre demande d'avoir, en 2018, sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois :

1 ATSEM par classe de maternelle pour les trois écoles publiques de la ville
--

Vous souhaitez une ville ouverte et accueillante pour le plus grand nombre, les programmes immobiliers fleurissent sur notre commune. Il y a donc de plus en plus d'habitants et donc de plus en plus d'enfants dans les écoles de Saint-Julien-en-Genevois. Le nombre d'inscriptions, cette année ainsi que le rythme des ouvertures de classes sur notre ville en sont les preuves. Or, nous n'avons aujourd'hui que **14 ATSEMs pour 19 classes de maternelle et 1 de grande section / CP, cette dernière ainsi qu'une classe de grande section sont basées dans les locaux de l'élémentaire**, les trois écoles confondues.

Vous souhaitez une ville modèle, innovante, pionnière : nous sommes en retard et loin d'être un modèle lorsqu'il s'agit des conditions d'apprentissage des plus jeunes élèves de notre commune. Nous avons déjà dressé la liste des communes alentours qui ont fait le choix politique d'assurer une ATSEM par classe de maternelle, de la petite à la grande section.

L'école dès 3 ans implique suffisamment de moyens pour que la rentrée dans le système scolaire de nos plus petits se fasse dans de bonnes conditions : comment assurer ce minimum de sécurité et de sérénité, autant pour les élèves que pour les enseignants et les encadrants, lorsque le nombre d'ATSEM est insuffisant ? Comment gérer lorsqu'un élève veut aller aux toilettes, que l'enseignant est seul car « son ATSEM » a dû aller aider dans une autre classe ? Comment proposer aux élèves l'adaptabilité dont ils ont besoin lorsque l'enseignant est seul face à 27 enfants ?

Les réponses que vous nous apportez aujourd'hui ne sont pas recevables :

« On agit avec les moyens qui sont les nôtres » : la commune de Saint-Julien n'est pas la plus défavorisée des environs, c'est un vrai choix politique de miser sur l'éducation de façon forte, un vrai engagement sur l'avenir. Nous, parents d'élèves, sommes contribuables de notre commune, et aussi acteurs de celle-ci. Nous souhaitons que nos contributions publiques soient utilisées clairement en faveur de nos enfants, futurs adultes et actifs.

Ces dernières années, la mairie a mené plusieurs actions qui ont augmenté le prix payé par les familles d'enfants scolarisés dans les écoles publiques et qui vont totalement à l'encontre de l'égalité des chances pour tous à l'école : suppression du goûter pour les maternelles,

suppression d'une journée de ski, tarifs du restaurant scolaire augmentés même pour les classes les moins aisées (qui ont vu pour certaines doubler le prix du repas), subvention de l'école privée supérieure au minimum légal, TAP (temps d'activité périscolaire) devenus payants...

Vous ne voulez pas discriminer une école plutôt qu'une autre ? Nous non plus : les trois écoles de Saint-Julien-en-Genevois ont besoin de plus de personnel encadrant au niveau des maternelles.

Nous pensons que si la mairie le désire, elle a les moyens pour embaucher **5 ATSEMS supplémentaires**.

Parce que notre seul parti est celui des enfants, nous réitérons notre invitation à venir dans une classe de maternelle pour être témoin de la situation, pour constater par vous-même que notre demande n'est pas un caprice de citoyen gâté ou utopiste. Ce que nous vous demandons, ce n'est pas de multiplier les programmes de signalements ou d'accompagnements médico-psychologiques des enfants en souffrance, mais bien de PREVENIR les problèmes avant qu'ils n'apparaissent afin que nos enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions possibles et s'épanouissent.

Nous restons à votre disposition pour vous exposer plus en détails, si besoin, les raisons de notre forte et ferme mobilisation collective.

Nous espérons aussi fortement que vous prendrez en considération cette demande et que nous pourrons avancer sur le sujet.


Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour les parents FCPE :

École du Puy-Saint-Martin
Noémie Bonnamour

École des Près de la Fontaine
Sandra Masseron

École François Buloz
Richard Neveu


Noémie Bonnamour

